

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE DOLLARD-DES-ORMEAUX, TENUE LE MARDI 12 AVRIL 2022, CONVOQUÉE POUR 19 h 30 AU 12001 BOULEVARD DE SALABERRY, DOLLARD-DES-ORMEAUX, QUÉBEC, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :

Maire / Mayor

Conseillères et Conseillers / Councillors :

Directeur général / City Manager

Greffière / City Clerk

ÉTAIT ABSENT / WAS ABSENT :

MINUTES OF THE REGULAR MEETING OF THE MUNICIPAL COUNCIL OF DOLLARD-DES-ORMEAUX, HELD AT 12001 DE SALABERRY BOULEVARD, DOLLARD-DES-ORMEAUX, QUEBEC, ON TUESDAY, APRIL 12, 2022, SCHEDULED FOR 7:30 p.m., AND AT WHICH WERE PRESENT:

Alex Bottausci

Laurence Parent
Mickey Max Guttman
Tanya Toledano
Morris Vesely
Valérie Assouline
Ryan Brownstein
Anastasia Assimakopoulos

Jack Benzaquen

Sophie Valois

Errol Johnson

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Tous formant quorum, le maire déclare la séance ouverte à 19 h 30.

OPENING OF THE MEETING

All forming quorum the Mayor calls the regular meeting to order at 7:30 p.m.

22 0401

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est
proposé par le Conseiller Parent
appuyé par le Conseiller Guttman

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal de Dollard-des-Ormeaux du 12 avril 2022 soit adopté, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE RÉSERVÉE AU SERVICE DE POLICE

La commandante Caroline Alarie du Service de police (Poste de quartier 4) a déposé un court bilan des activités du Service de police sur le territoire pour le mois de mars 2022.

APPROVAL OF THE AGENDA

It is
moved by Councillor Parent
seconded by Councillor Guttman

THAT the agenda of the April 12, 2022, regular meeting of the Municipal Council of Dollard-des-Ormeaux be approved, as submitted.

CARRIED UNANIMOUSLY

PERIOD SET ASIDE FOR THE POLICE DEPARTMENT

Commander Caroline Alarie of the Police Department (Neighbourhood Station 4) has tabled a summary of the Police Department's activities for the month of March 2022.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire répond aux questions des personnes présentes.

22 0402

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'UNE
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
DOLLARD-DES-ORMEAUX**

Considérant que copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Dollard-des-Ormeaux tenue le 8 mars 2022 a été remise à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), la greffière est dispensée d'en faire lecture :

Il est
proposé par le Conseiller Guttman
appuyé par la Conseillère Toledano

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Dollard-des-Ormeaux tenue le 8 mars 2022 soit adopté, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22 0403

**ENTENTE AVEC L'UNION DES
MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
RELATIVEMENT À L'ADHÉSION À UN
REGROUPEMENT D'ACHAT DE
PRODUITS D'ASSURANCE POUR LES
CYBER-RISQUES**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), une municipalité peut conclure avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ) une entente ayant pour but l'octroi d'un contrat de produits d'assurance pour les cyber-risques ; et

ATTENDU QU'il est opportun de conclure une entente avec des municipalités membres de l'UMQ pour une période de cinq (5) ans, soit du 1^{er} juillet 2019 au 1^{er} juillet 2024 pour l'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques :

Il est

QUESTION PERIOD

The mayor answers the questions asked by the public.

**APPROVAL OF THE MINUTES OF A
MEETING OF THE MUNICIPAL COUNCIL
OF DOLLARD-DES-ORMEAUX**

Considering that a copy of the minutes of the regular meeting of the Municipal Council of Dollard-des-Ormeaux held on March 8, 2022, has been delivered to each member of Council within the delay prescribed by Section 333 of the *Cities and Towns Act* (CQLR, Chapter C-19), the City Clerk is exempted from reading the said minutes:

It is
moved by Councillor Guttman
seconded by Councillor Toledano

THAT the minutes of the regular meeting of the Municipal Council of Dollard-des-Ormeaux held on March 8, 2022, be approved as submitted.

CARRIED UNANIMOUSLY

**AGREEMENT WITH UNION OF QUEBEC
MUNICIPALITIES TO JOIN A
PURCHASING GROUP FOR CYBER-
RISKS INSURANCE PRODUCTS**

WHEREAS pursuant to Section 29.9.1 of the *Cities and Towns Act* (CQLR c. C-19), a municipality may enter into an agreement with Union of Quebec Municipalities (UMQ) to award a contract for cyber-risks insurance products; and

WHEREAS it is deemed advisable to join a purchasing group for cyber-risks insurance products with the UMQ member municipalities, for a five (5) year period, from July 1, 2019, to July 1, 2024:

It is

proposé par le Conseiller Guttman
appuyé par la Conseillère Toledano

moved by Councillor Guttman
seconded by Councillor Toledano

QUE le Conseil autorise la Ville à se joindre au regroupement d'achat nommé « Regroupement de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques » ;

THAT Council authorize the City to join the purchase group called "Regroupement de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques";

QUE le Conseil désigne l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour agir à titre de mandataire afin de procéder à la demande commune de soumissions et pour octroyer un contrat au nom de la Ville pour l'achat de produits d'assurance pour les cyber-risques et leur renouvellement ; et

THAT Council designate Union des municipalités du Québec (UMQ) to act as mandatary in order to make a common call for tenders and award a contract on behalf of the City for the purchase of cyber-risks insurance products as well as their renewal; and

QUE le maire ou le directeur général soit autorisé à signer, au nom de la Ville, l'entente intitulée « Regroupement de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques 2019-2024 ».

THAT the Mayor or the City Manager be authorized to sign, on behalf of the City, the agreement entitled "Regroupement de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques 2019-2024".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-200-1402

22 0404

PARTICIPATION DE LA VILLE À UN REGROUPEMENT D'ACHAT RELATIF AUX SERVICES PROFESSIONNELS D'UN CONSULTANT EN MATIÈRE D'ASSURANCES COLLECTIVES POUR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

PARTICIPATION OF THE CITY IN A PURCHASING GROUP FOR THE PROFESSIONAL SERVICES OF A CONSULTANT REGARDING COLLECTIVE INSURANCE OF MUNICIPAL EMPLOYEES

ATTENDU QUE la Ville a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités, MRC ou régies intermunicipales intéressées, un regroupement d'achat relatif aux services professionnels d'un consultant en matière d'assurances collectives pour les employés municipaux ;

WHEREAS the City received a proposal from Union of Quebec municipalities (UMQ) to form a purchasing group for the professional services of a consultant regarding collective insurance of municipal employees, on its behalf and on behalf of other interested municipalities, MRC or intermunicipal boards;

ATTENDU QUE l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* permet à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de fourniture de services en son nom ;

WHEREAS under Section 29.9.1 of the *Cities and Towns Act*, a municipal organization may enter into an agreement with UMQ for the purchase of professional services on its behalf;

ATTENDU QUE la Ville désire se joindre à ce regroupement ;

WHEREAS the City wishes to take part in this grouping;

ATTENDU QUE, conformément à la Loi, l'UMQ procédera à un appel d'offres public

WHEREAS, in accordance with the Law, UMQ shall proceed with a call for public

pour octroyer le contrat ;

ATTENDU QUE ledit processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ ;

ATTENDU QUE l'UMQ a lancé cet appel d'offres en mars 2022 :

Il est proposé par la Conseillère Toledano appuyé par le Conseiller Vesely

QUE le Conseil autorise la Ville de Dollard-des-Ormeaux à faire partie du regroupement d'achat de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat ;

QUE le contrat octroyé soit d'une durée d'une année, renouvelable d'année en année sur une période maximale de cinq ans ;

QUE la Ville s'engage à fournir à l'UMQ, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'appel d'offres ;

QUE la Ville s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjudgé ; et

QUE la Ville s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1,15 % des primes totales versées par la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22 0405

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LA RECONSTRUCTION DE CHAUSSÉES, DE BORDURES ET DE TROTTOIRS SUR LA RUE SPRING GARDEN (2022-008)

ATTENDU QU'un appel d'offres a été publié le 10 mars 2022 dans le journal Constructo, sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO et le site Web de la Ville pour la reconstruction de chaussées, de bordures et de trottoirs sur la rue Spring Garden ;

tenders to award the contract; and

WHEREAS the said contracting process is subject to "Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement" adopted by the UMQ's Board of Directors;

WHEREAS UMQ proceeded with this call for tenders in March 2022:

It is moved by Councillor Toledano seconded by Councillor Vesely

THAT Council authorize the City of Dollard-des-Ormeaux to join the Union of Quebec Municipalities (UMQ) purchasing group to retain the professional services of a consultant regarding collective insurance of municipalities and organizations, within the framework of a group purchasing, and entrust UMQ with the process leading to the awarding of the contract;

THAT the awarded contract be granted for a year, renewable every year for a maximum period of five years;

THAT the City undertake to provide UMQ with the information required for the call for tenders, in due time;

THAT the City undertake to respect the terms and conditions of the said contract as if it had contracted directly with the supplier; and

THAT the City undertake to pay to UMQ management fees of 1.15% of the total premium paid by the municipality.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-200-1415

AWARDING OF A CONTRACT FOR THE RECONSTRUCTION OF PAVEMENTS, CURBS AND SIDEWALKS ON SPRING GARDEN STREET (2022-008)

WHEREAS a call for tenders for the reconstruction of pavements, curbs and sidewalks on Spring Garden Street was published in the Constructo journal, on the electronic tendering system SÉAO and the City's website, on March 10, 2022;

ATTENDU QUE lesdits travaux sont prévus à la liste des projets à être réalisés en 2022 dans le cadre du programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les années 2022, 2023 et 2024, laquelle liste a été approuvée par le Conseil le 14 décembre 2021 (résolution 21 1202) ;

WHEREAS said work is provided in the list of projects to be realized in 2022 under the triennial capital works program of the City for the years 2022, 2023 and 2024, which list was approved by Council on December 14, 2021 (resolution 21 1202);

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été ouvertes publiquement le 28 mars 2022 à 14 h :

WHEREAS the following tenders were publicly opened on March 28, 2022, at 2 p.m.:

Soumissionnaire	Coût total de la soumission (taxes incluses)
Roxboro Excavation inc.	3 186 145,79 \$
Sintra inc.	3 443 820,48 \$
Construction Viatek inc.	3 448 610,16 \$
Ali Excavation inc.	3 709 465,15 \$
Eurovia Québec Construction inc.	4 137 377,54 \$
Les Entrepreneurs Bucaro	4 471 278,76 \$

ATTENDU QUE les soumissions ont été vérifiées par Calogero Zambito, chef de division - Ingénierie :

WHEREAS the tenders were verified by Calogero Zambito, Division Head - Engineering:

Il est proposé par le Conseiller Vesely appuyé par la Conseillère Assouline

It is moved by Councillor Vesely seconded by Councillor Assouline

QUE l'offre de **Roxboro Excavation inc.**, pour un coût total de soumission de 3 186 145,79 \$ (taxes incluses), pour la reconstruction de chaussées, de bordures et de trottoirs sur la rue Spring Garden, selon les quantités approximatives indiquées au Formulaire de soumission et les prix unitaires soumis, soit acceptée ; et

THAT the offer of **Roxboro Excavation inc.**, for a total bid amount of \$3,186,145.79 (taxes included), for the reconstruction of pavements, curbs and sidewalks on Spring Garden Street, according to the approximate quantities mentioned in the Tender form and the unit prices submitted, be accepted; and

QUE cette dépense, moins les ristournes applicables, soit imputée au poste budgétaire 283-162-570.

THAT this expenditure, less applicable tax rebates, be charged to budget item 283-162-570.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-400-1382

22 0406

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LE DÉCROISEMENT DE BRANCHEMENTS D'ÉGOUTS DE BÂTIMENTS RACCORDÉS INVERSEMENT (2022-011)

AWARDING OF A CONTRACT FOR CORRECTION OF INVERSELY CONNECTED BUILDING SEWER CONNECTIONS (2022-011)

ATTENDU QU'un appel d'offres a été publié le 10 mars 2022 dans le journal Constructo, sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO et le site Web de la Ville pour le décroisement de branchements d'égouts de bâtiments raccordés inversement ;

WHEREAS a call for tenders for the correction of inversely connected building sewer connections was published in the Constructo journal, on the electronic tendering system SÉAO and the City's website, on March 10, 2022;

ATTENDU QUE lesdits travaux sont prévus à la liste des projets à être réalisés en 2022 dans le cadre du programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les années 2022, 2023 et 2024, laquelle liste a été approuvée par le Conseil le 14 décembre 2021 (résolution 21 1202) ;

WHEREAS said work is provided in the list of projects to be realized in 2022 under the triennial capital works program of the City for the years 2022, 2023 and 2023, which list was approved by Council on December 14, 2021 (resolution 21 1202);

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été ouvertes publiquement le 28 mars 2022 à 14 h :

WHEREAS the following tenders were publicly opened on March 28, 2022, at 2 p.m.:

Soumissionnaire	Coût total de la soumission (taxes incluses)
Groupe Endevour inc.	461 032,50 \$
Construction Camara / 6742114 Canada inc.	656 524,21 \$
Transport JR Cyr et fils inc.	739 969,90 \$
Services Infraspec inc.	985 841,64 \$
DDL Excavation inc. (9039-3273 Québec inc.)	1 025 041,68 \$*

*Coût total de la soumission corrigé à la suite d'une erreur de calcul. /
*Total bid amount corrected following a calculation error

ATTENDU QUE les soumissions ont été vérifiées par Calogero Zambito, chef de division - Ingénierie :

WHEREAS the tenders were verified by Calogero Zambito, Division Head - Engineering:

Il est proposé par la Conseillère Assouline appuyé par le Conseiller Brownstein

It is moved by Councillor Assouline seconded by Councillor Brownstein

QUE l'offre de **Groupe Endevour inc.**, pour un coût total de soumission de 461 032,50 \$ (taxes incluses), pour le décroisement de branchements d'égouts de bâtiments raccordés inversement, selon les quantités approximatives indiquées au Formulaire de soumission et les prix unitaires soumis, soit acceptée ; et

THAT the offer of **Groupe Endevour inc.**, for a total bid amount of \$461,032.50 (taxes included), for the correction of inversely connected building sewer connections, according to the approximate quantities mentioned in the Tender form and the unit prices submitted, be accepted; and

QUE cette dépense, moins les ristournes applicables, soit imputée au poste budgétaire 283-163-570.

THAT this expenditure, less applicable tax rebates, be charged to budget item 283-163-570.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-400-1383

22 0407

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE EN GÉNIE CIVIL POUR LE SUIVI DE DIVERS TRAVAUX DE CONSTRUCTION (2022-015)

AWARDING OF A CONTRACT FOR PROFESSIONAL LABORATORY SERVICES IN CIVIL ENGINEERING TO MONITOR SEVERAL CONSTRUCTION WORKS (2022-015)

ATTENDU QU'un appel d'offres a été publié le 24 février 2022 dans le journal Constructo, sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO et le site Web de la Ville pour des services professionnels de laboratoire en

WHEREAS a call for tenders for professional laboratory services in civil engineering to monitor several construction works was published in the Constructo journal, on the electronic tendering system

génie civil pour le suivi de divers travaux de construction ;

ATTENDU QUE l'appel d'offre a été fait conformément au *Règlement R-2018-138 sur la gestion contractuelle* ;

ATTENDU QUE l'appel d'offres repose sur un système de pondération et d'évaluation des offres conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) ainsi qu'au *Règlement sur l'adjudication des contrats pour la fourniture de certains services professionnels* ;

ATTENDU QUE le contrat doit être octroyé au soumissionnaire ayant reçu le meilleur pointage final ;

ATTENDU QUE la soumission a été ouverte publiquement le 14 mars 2022 à 14 h ;

ATTENDU QUE la soumission a été évaluée par le comité de sélection ;

ATTENDU QUE par la résolution 16 0324, le Conseil a approuvé les critères de pondération utilisés pour évaluer la soumission reçue ; et

ATTENDU QUE le pointage et le coût total de la soumission sont indiqués au tableau ci-dessous :

Soumissionnaire	Conformité	Coût total de la soumission (taxes incluses)	Pointage final
Solmatech inc.	oui	213 598,26 \$	7,67

Il est proposé par le Conseiller Brownstein appuyé par la Conseillère Assimakopoulos

QUE l'offre de **Solmatech inc.**, pour un coût total de soumission de 213 598,26 \$ (taxes incluses), pour des services professionnels de laboratoire en génie civil pour le suivi de divers travaux de construction, selon les quantités approximatives indiquées au Formulaire de soumission et les prix unitaires soumis, soit acceptée ; et

QUE cette dépense, moins les ristournes applicables, soit imputée au surplus libre poste budgétaire 283-822-532, jusqu'à concurrence de 120 000 \$, et que l'excédent soit imputé au poste budgétaire 262-000-418.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SÉAO and the City's website, on February 24, 2022;

WHEREAS this call for tenders was made in accordance with *By-law R-2018-138 concerning contract management*;

WHEREAS the call for tenders is based on a bid weighting and evaluating system in accordance with the provisions of the *Cities and Towns Act* (CQLR, chapter C-19) and with the *Regulation respecting the awarding of contracts for certain professional services*;

WHEREAS the contract must be awarded to the bidder having the highest final score;

WHEREAS the following tender was publicly opened on March 14, 2022, at 2 p.m.;

WHEREAS the tender was evaluated by the selection committee;

WHEREAS Council approved the bid weighting and evaluating criteria used to evaluate the tenders received, with resolution 16 0324; and

WHEREAS the score and the total bid amount of the bid are shown in the following table:

It is moved by Councillor Brownstein seconded by Councillor Assimakopoulos

THAT the offer of **Solmatech inc.**, for a total bid amount of \$213,598.26 (taxes included), for professional laboratory services in civil engineering to monitor several construction works, according to the approximate quantities mentioned in the Tender form and the unit prices submitted, be accepted; and

THAT this expenditure, less applicable tax rebates, be charged to the accumulated surplus, budget item 283-822-532, up to a maximum of \$120,000, and that the excess be charged to budget item 262-000-418.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-400-1384

22 0408

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR
L'ACQUISITION ET L'IMPLANTATION
D'UN SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE (2022-
017)**

ATTENDU QU'un appel d'offres a été publié le 13 janvier 2022 dans le journal Constructo, sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO et le site Web de la Ville pour l'acquisition et l'implantation d'un système téléphonique ;

ATTENDU QUE l'appel d'offre a été fait conformément au *Règlement R-2018-138 sur la gestion contractuelle* ;

ATTENDU QUE l'appel d'offres repose sur un système de pondération et d'évaluation des offres conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) ainsi qu'au *Règlement sur l'adjudication des contrats pour la fourniture de certains services professionnels* ;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé au soumissionnaire ayant reçu le meilleur pointage final ;

ATTENDU QUE par la résolution 21 0814, le Conseil a approuvé les critères de pondération à utiliser pour évaluer les soumissions reçues ;

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes publiquement le 24 février 2022 à 14 h ;

ATTENDU QUE les soumissions ont été évaluées par le comité de sélection ; et

ATTENDU QUE le pointage et le coût total de soumission de chaque soumissionnaire sont indiqués au tableau ci-dessous :

Soumissionnaire	Conformité	Coût total de la soumission (taxes incluses)	Pointage intermédiaire	Pointage final
Orizon mobile	Oui	208 865,44 \$	75,25	5,52
Telus	Oui	512 610,28 \$*	95,70	2,71
9249-4129 Québec inc.	Non	--	--	--
CONNEX Québec inc.	Non	--	--	--
SSP telecom	Non	--	--	--

*Coût total de la soumission corrigé à la suite d'une erreur de calcul. /

*Total bid amount corrected following a calculation error

Il est
proposé par la Conseillère Assimakopoulos
appuyé par le Conseiller Parent

**AWARDING OF A CONTRACT FOR THE
ACQUISITION AND IMPLEMENTATION
OF A PHONE SYSTEM (2022-017)**

WHEREAS a call for tenders for the acquisition and implementation of a phone system was posted on the Constructo journal, the electronic tendering system SÉAO and the City's website, on January 13, 2022;

WHEREAS this call for tenders was made in accordance with *By-law R-2018-138 concerning contract management*;

WHEREAS the call for tenders is based on a bid weighting and evaluating system in accordance with the provisions of the *Cities and Towns Act* (CQLR, chapter C-19) and the *Regulation respecting the awarding of contracts for certain professional services*;

WHEREAS the contract will be awarded to the bidder having the highest final score;

WHEREAS Council approved the bid weighting and evaluating criteria to be used to evaluate the tenders received, with resolution 21 0814;

WHEREAS the following tenders were publicly opened on February 24, 2022, at 2 p.m.;

WHEREAS the tenders were evaluated by the selection committee; and

WHEREAS the score and the total bid amount of each bidder are shown in the following table:

It is
moved by Councillor Assimakopoulos
seconded by Councillor Parent

QUE l'offre de **Orizon mobile**, pour un coût total de soumission de 208 865,44 \$ (taxes incluses), pour l'acquisition et l'implantation d'un système téléphonique, soit acceptée ;

THAT the offer of **Orizon mobile**, for a total bid amount of \$208,865.44 (taxes included), for the acquisition and implementation of a phone system, be accepted;

QUE la dépense de 113 260,72 \$, moins les ristournes applicables, pour l'acquisition et l'implantation d'un système téléphonique soit imputée au fonds de roulement, poste budgétaire 283-910-575 ;

THAT the expenditure of \$113,260.72, less applicable tax rebates, the acquisition and implementation of a phone system, be charged to the working fund, budget item 283-910-575;

QUE le remboursement des emprunts au fonds de roulement soit fait à même le fonds général d'administration, en cinq versements annuels égaux, à compter de l'année financière 2023 ; et

THAT the reimbursement of the loans to the working fund be made from the operating fund, in five equal yearly instalments, beginning with the 2023 fiscal year; and

QUE la dépense de 95 604,72 \$, moins les ristournes applicables, pour les contrats de service soit imputé au poste budgétaire 213-133-551 et qu'elle soient répartie de la façon suivante :

THAT the expenditure of \$95,604.72, less applicable tax rebates, for the service contracts be charged to budget item 213-133-551 and be allocated as follows:

Année	Montant / Amount
2022	11 253,76 \$
2023	20 518,24 \$
2024	20 892,26 \$
2025	21 274,58 \$
2026	21 665,88 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-1000-1334

22 0409

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LA PLANTATION D'ARBRES EN 2022 (2022-018)

AWARDING OF A CONTRACT FOR TREE PLANTING IN 2022 (2022-018)

ATTENDU QU'un appel d'offres a été publié le 10 mars 2022 dans le journal Constructo, sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO et le site Web de la Ville pour la plantation d'arbres en 2022 ;

WHEREAS a call for tenders for tree planting in 2022 was published in the Constructo journal, on the electronic tendering system SÉAO and the City's website, on March 10, 2022;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été ouvertes publiquement le 28 mars 2022 à 14 h :

WHEREAS the following tenders were publicly opened on March 28, 2022, at 2 p.m.:

Soumissionnaires	Coût total de la soumission (taxes incluses)
Les Entreprises Roseneige Inc.	182 430,84 \$*
Les Terrassements Multi-Paysages Inc.	221 677,77 \$
7574479 Canada Inc. (DLC)	249 167,27 \$

*Coût total de la soumission corrigé à la suite d'une erreur de calcul. /
*Total bid amount corrected following a calculation error

ATTENDU QUE les soumissions ont été vérifiées par Geneviève Mongeau, contremaître - Planification et contrôle :

Il est proposé par le Conseiller Parent appuyé par le Conseiller Guttman

QUE l'offre de **Les Entrepreneurs Roseneige inc.**, pour un coût total de soumission de 182 430,84 \$ (taxes incluses), pour la plantation d'arbres en 2022, selon les quantités approximatives indiquées au Formulaire de soumission et les prix unitaires soumis, soit acceptée ; et

QUE cette dépense, moins les ristournes applicables, soit imputée au surplus libre, poste budgétaire 283-822-535.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22 0410

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON D'ARBRES EN 2022 (2022-019)

ATTENDU QU'un appel d'offres a été publié le 24 février 2022 dans le journal Constructo, sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO et le site Web de la Ville pour la fourniture et la livraison d'arbres en 2022 ;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été ouvertes publiquement le 14 mars 2022 à 14 h :

Soumissionnaire	Coût total de la soumission (taxes incluses)
Pépinière Y. Yvon Auclair et Fils	107 035,97 \$
GoMaterials inc.	109 513,69 \$
Pépinière Jardin 2000 inc.	111 106,10 \$
Plantation Létourneau	Non-Conforme

ATTENDU QUE les soumissions ont été vérifiées par Geneviève Mongeau, contremaître - Planification et contrôle :

Il est proposé par le Conseiller Guttman appuyé par la Conseillère Toledano

QUE l'offre de **Pépinière Y. Yvon Auclair et Fils**, pour un coût total de soumission de 107 035,97 \$ (taxes incluses), pour la fourniture et la livraison d'arbres en 2022, selon les quantités approximatives indiquées

WHEREAS the tenders were verified by Geneviève Mongeau, Foreman - Planning and Control:

It is moved by Councillor Parent seconded by Councillor Guttman

THAT the offer of **Les Entrepreneurs Roseneige inc**, for a total bid amount of \$182,430.84 (taxes included), for tree planting in 2022, according to the approximate quantities mentioned in the Tender form and the unit prices submitted, be accepted; and

THAT this expenditure, less applicable tax rebates, be charged to the accumulated surplus, budget item 283-822-535.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-500-1397

AWARDING OF A CONTRACT FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF TREES IN 2022 (2022-019)

WHEREAS a call for tenders for the supply and delivery of trees in 2022 was published in the Constructo journal, on the electronic tendering system SÉAO and the City's website, on February 24, 2022;

WHEREAS the following tenders were publicly opened on March 14, 2022, at 2 p.m.:

WHEREAS the tenders were verified by Geneviève Mongeau, Foreman - Planning and Control:

It is moved by Councillor Guttman seconded by Councillor Toledano

THAT the offer of **Pépinière Y. Yvon Auclair et Fils**, for a total bid amount of \$107,035.97 (taxes included), for the supply and delivery of trees in 2022, according to the approximate quantities mentioned in the

au Formulaire de soumission et les prix unitaires soumis, soit acceptée ; et

Tender form and the unit prices submitted, be accepted; and

QUE cette dépense, moins les ristournes applicables, soit imputée au surplus libre, poste budgétaire 283-822-536.

THAT this expenditure, less applicable tax rebates, be charged to the accumulated surplus, budget item 283-822-536.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-500-1390

22 0411

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR L'ENTRETIEN D'ARBRES POUR EN 2022 (2022-020)

AWARDING OF A CONTRACT FOR TREE MAINTENANCE IN 2022 (2022-020)

ATTENDU QU'un appel d'offres a été publié le 17 février 2022 dans le journal Constructo, sur le système électronique d'appels d'offres SÉAO et le site Web de la Ville pour l'entretien d'arbres en 2022 ;

WHEREAS a call for tenders for tree maintenance in 2022 was published in the Constructo journal, posted on the electronic tendering system SÉAO and the City's website, on February 17, 2022;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été ouvertes publiquement le 8 mars 2022 à 14 h :

WHEREAS the following tenders were publicly opened on March 8, 2022, at 2 p.m.:

Soumissionnaire	Coût de la soumission (taxes incluses)
Les Entreprises Daniel Robert inc.	182 911,43 \$
Les Entreprises Roseneige inc.	241 907,40 \$
Pépinière Jardin 2000 inc.	290 656,80 \$

ATTENDU QUE les soumissions ont été vérifiées par Geneviève Mongeau, contremaître - Planification et contrôle :

WHEREAS the tenders were verified by Geneviève Mongeau, Foreman - Planning and Control:

Il est proposé par le Conseiller Guttman appuyé par la Conseillère Toledano

It is moved by Councillor Guttman seconded by Councillor Toledano

QUE l'offre de **LES ENTREPRISES DANIEL ROBERT INC.**, pour un coût total de soumission de 182 911,43 \$ (taxes incluses), pour l'entretien d'arbres en 2022, selon les quantités approximatives spécifiées au Formulaire de soumission, soit acceptée ; et

THAT the offer of **Les Entreprises Daniel Robert inc.**, for a total bid amount of \$182,911.43 (including taxes), for tree maintenance in 2022, according to the approximate quantities specified in the Tender Form, be accepted; and

QUE cette dépense, moins les ristournes applicables, soit imputée au surplus libre, poste budgétaire 283-822-537.

THAT this expenditure, less applicable tax rebates, be charged to the accumulated surplus, budget item 283-822-537.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-500-1391

22 0412

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DES LUMIÈRES DE RUES ET DES FEUX DE CIRCULATION (2022-021)

ATTENDU QU'un appel d'offres a été publié le 17 février 2022 dans le journal Constructo, sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO et le site Web de la Ville pour l'entretien des lumières de rues et des feux de circulation, du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2023, avec quatre (4) options de renouvellement ;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été ouvertes publiquement le 8 mars 2022 à 14 h :

SOUSSIONNAIRE	Coût total de la soumission (taxes incluses)
Installume inc.	185 512,16 \$
Michel Guimont Entrepreneur Électricien	222 361,65 \$
Laurin Laurin (1991) inc.	279 170,80 \$

ATTENDU QUE les soumissions reçues ont été vérifiées par Geneviève Mongeau, Contremaître - Planification et contrôle :

Il est proposé par la Conseillère Toledano appuyé par le Conseiller Vesely

QUE l'offre de **Installume inc.**, pour un coût total de soumission de 185 512,16 \$ (taxes incluses), pour l'entretien des lumières de rues et des feux de circulation, du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2023, avec quatre (4) options de renouvellement, selon les quantités approximatives indiquées au Formulaire de soumission et les prix unitaires soumis, sujet aux ajustements prévus aux documents d'appel d'offres, soit acceptée ; et

QUE cette dépense, moins les ristournes applicables, soit imputée aux postes budgétaires 234-000-539, 234-000-644 et 235-000-539.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AWARDING OF A CONTRACT FOR THE MAINTENANCE OF STREET AND TRAFFIC LIGHTS (2022-021)

WHEREAS a call for tenders for the maintenance of street and traffic lights, from June 1, 2022, to May 31, 2023, with four (4) renewal options was published in the Constructo journal, on the electronic tendering system SÉAO and the City's website, on February 17, 2022;

WHEREAS the following tenders were publicly opened on March 8, 2022, at 2 p.m.:

WHEREAS the tenders were verified by Geneviève Mongeau, Foreman - Planning and Control:

It is moved by Councillor Toledano seconded by Councillor Vesely

THAT the offer of **Installume inc.**, for a total bid amount of \$185,512.16 (taxes included), for the maintenance of street and traffic lights, from June 1, 2022, to May 31, 2023, with four (4) renewal options, according to the approximate quantities mentioned in the Tender form and the unit prices submitted, subject to the adjustments provided for in the tender documents, be accepted; and

THAT this expenditure, less applicable tax rebates, be charged to budget items 234-000-539, 234-000-644 and 235-000-539.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-500-1392

22 0413

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR
LE NETTOYAGE, L'ALÉSAGE ET
L'INSPECTION TÉLÉVISÉE DE
CONDUITES D'ÉGOUT (2022-021 DP)**

ATTENDU QU'une demande de prix a été faite le 14 février 2022 pour le nettoyage, l'alésage et l'inspection télévisée de conduites d'égout, et les fournisseurs suivants ont été invités à soumettre un prix :

- Beauregard Environnement Itée
- EBI Envirotech inc
- Excavation Cyclone
- Groupe MGC
- Action R-Vac inc.
- 9363-9888 Québec Inc. (Sanivac)

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été ouvertes publiquement le 8 mars 2022 à 14 h :

Soumissionnaire	Coût total de la soumission (taxes incluses)
Beauregard Environnement Itée	58 062,38 \$
9363-9888 Québec Inc. (Sanivac)	85 081,50 \$

ATTENDU QUE les soumissions reçues ont été vérifiées par Geneviève Mongeau, contremaître - Planification et contrôle :

Il est proposé par le Conseiller Vesely appuyé par la Conseillère Assouline

QUE l'offre de **Beauregard Environnement Itée**, pour un coût total de soumission de 58 062,38 \$ (taxes incluses), pour le nettoyage, l'alésage et l'inspection télévisée de conduites d'égout, selon les quantités approximatives indiquées au Formulaire de soumission et les prix unitaires soumis, soit acceptée ; et

QUE cette dépense, moins les ristournes applicables, soit imputée au poste budgétaire 241-500-539.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**AWARDING OF A CONTRACT FOR THE
CLEANING, REMOVAL OF
OBSTRUCTIONS AND TELEVISED
INSPECTION OF SEWER PIPES (2022-
021 DP)**

WHEREAS a price request was made on February 14, 2022, for the cleaning, removal of obstructions and televised inspection of sewer pipes, and the following suppliers were invited to submit a price:

- Beauregard Environnement Itée
- EBI Envirotech inc
- Excavation Cyclone
- Groupe MGC
- Action R-Vac inc.
- 9363-9888 Québec Inc. (Sanivac)

WHEREAS the following tenders were publicly opened on March 8, 2022 at 2 p.m.:

WHEREAS the tenders received were verified by Geneviève Mongeau, Foreman - Planning and Control:

It is moved by Councillor Vesely seconded by Councillor Assouline

THAT the offer of **Beauregard Environnement Itée**, for a total bid amount of \$58,062.38 (taxes included), for the cleaning, removal of obstructions and televised sewer pipes inspection, according to the approximate quantities mentioned in the Tender form and the unit prices submitted, be accepted; and

THAT this expenditure, less applicable tax rebates, be charged to budget item 241-500-539.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-500-1389

22 0414

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR
LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE
BANCS DE PARC (2022-022 DP)**

ATTENDU QU'une demande de prix a été faite le 2 mars 2022 pour la fourniture et la livraison de bancs de parc, et les fournisseurs suivants ont été invités à soumettre un prix :

- Distribution Sports-Loisirs
- Équiparc
- Tessier Récréo-Parc inc.

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été ouvertes publiquement le 22 mars 2022 à 14 h :

Soumissionnaire	Coût total de la soumission (taxes incluses)
Tessier Récréo-Parc inc.	80 453,76 \$
Équiparc	Non-conforme

ATTENDU QUE les soumissions reçues ont été vérifiées par Geneviève Mongeau, contremaître - Planification et contrôle:

Il est proposé par la Conseillère Assouline appuyé par le Conseiller Brownstein

QUE l'offre de **Tessier Récréo-Parc inc.**, pour un coût total de soumission de 80 453,76 \$ (taxes incluses), pour la fourniture et la livraison de bancs de parc, selon les quantités approximatives indiquées au Formulaire de soumission et les prix unitaires soumis, soit acceptée ; et

QUE cette dépense, moins les ristournes applicables, soit imputée au surplus libre, poste budgétaire 283-822-533.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22 0415

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR
LA CONSTRUCTION D'UNE MARQUISE À
L'ENTRÉE ARRIÈRE DE L'ARÉNA N° 2 AU
CENTRE CIVIQUE (2022-026)**

ATTENDU QU'un appel d'offres simplifié a été publié le 28 février 2022 sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO pour la construction d'une marquise à l'entrée arrière

**AWARDING OF A CONTRACT FOR THE
SUPPLY AND DELIVERY OF PARK
BENCHES (2022-022 DP)**

WHEREAS a price request was made on March 2, 2022, for the supply and delivery of park benches, and the following suppliers were invited to submit a price:

- Distribution Sports-Loisirs
- Équiparc
- Tessier Récréo-Parc inc.

WHEREAS the following tenders were publicly opened on March 22, 2022, at 2 p.m.:

WHEREAS the tenders received were verified by Geneviève Mongeau, Foreman - Planning and Control:

It is moved by Councillor Assouline seconded by Councillor Brownstein

THAT the offer of **Tessier Récréo-Parc inc.**, for a total bid amount of \$80,453.76 (taxes included), for the supply and delivery of park benches, according to the approximate quantities mentioned in the Tender form and the unit prices submitted, be accepted; and

THAT this expenditure, less applicable tax rebates, be charged to the accumulated surplus, budget item 283-822-533.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-500-1395

**AWARDING OF A CONTRACT FOR THE
CONSTRUCTION OF A CANOPY AT THE
REAR ENTRANCE OF ARENA NO. 2 AT
THE CIVIC CENTRE (2022-026)**

WHEREAS a simplified call for tenders for the construction of a canopy at the rear entrance of arena no.2 at the Civic Centre, was posted on the electronic tendering

de l'aréna n°2 au centre civique ;

system SÉAO, on February 28, 2022 ;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été ouvertes publiquement le 21 mars 2022 à 14 h :

WHEREAS the following tenders were publicly opened on March 21, 2022, at 2 p.m.:

Soumissionnaire	Conformité	Coût total de la soumission (taxes incluses)
Groupe Cirtech inc.	Conforme	50 589,00 \$
Les Entreprises Cloutier & Gagnon (1988) ltée	Conforme	99 452,23 \$
Construction L. Morin	Non conforme	--

ATTENDU QUE les soumissions reçues ont été vérifiées par Sarah-Claude Magny, chef de section – Construction et mécanique du bâtiment :

WHEREAS the tenders were verified by Sarah-Claude Magny, Section Head - Construction and Building Services:

Il est proposé par le Conseiller Brownstein appuyé par la Conseillère Assimakopoulos

It is moved by Councillor Brownstein seconded by Councillor Assimakopoulos

QUE l'offre de **Groupe Cirtech inc.**, pour un coût total de soumission de 50 589 \$ (taxes incluses), pour la construction d'une marquise à l'entrée arrière de l'aréna n°2 au centre civique, soit acceptée ; et

THAT the offer of **Groupe Cirtech inc.**, for a total bid amount of \$50,589 (taxes included), for the construction of a canopy at the rear entrance of Arena no.2 at the Civic Centre, be accepted; and

QUE cette dépense, moins les ristournes applicables, soit imputée au fonds d'administration, poste budgétaire 281-400-599.

THAT this expenditure, less applicable tax rebates, be charged to the operating fund, budget item 281-400-599.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-400-1363

22 0416

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE TROIS (3) TÊTES DE SOUFFLEUSES NEUVES POUR CHARGEURS SUR ROUES (2022-028)

AWARDING OF A CONTRACT FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF THREE (3) NEW SNOWBLOWER HEADS FOR WHEEL LOADERS (2022-028)

ATTENDU QU'un appel d'offres a été publié le 17 février 2022 dans le journal Constructo, sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO et le site Web de la Ville pour la fourniture et la livraison de trois (3) têtes de souffleuses neuves pour chargeurs sur roues ;

WHEREAS a call for tenders for the supply and delivery of three (3) new snowblower heads for wheel loaders was published in the Constructo journal, on the electronic tendering system SÉAO and the City's website, on February 17, 2022;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été ouvertes publiquement le 22 mars 2022 à 14 h :

WHEREAS the following tenders were publicly opened on March 22, 2022, at 2 p.m.:

Soumissionnaire	Coût total de la soumission (taxes incluses)	Options – Crédits pour échange de 2 tracteurs souffleurs R-207 et R-214 (avant taxes)
Vohl inc.	534 633,75 \$	10 000 \$
J.A. Larue inc.	563 428,09 \$	25 000 \$

ATTENDU QUE les soumissions ont été vérifiées par Geneviève Mongeau, contremaître - Planification et contrôle :

Il est proposé par la Conseillère Assimakopoulos appuyé par le Conseiller Parent

QUE l'offre de **Vohl inc.**, pour un coût total de soumission de 534 633,75 \$ (taxes incluses), pour la fourniture et la livraison de trois (3) têtes de souffleuses neuves pour chargeurs sur roues, soit acceptée ;

QUE cette dépense, moins les ristournes applicables, soit imputée au fond de roulement, poste budgétaire 283-910-575;

QUE le remboursement des emprunts au fonds de roulement soit fait à même le fonds général d'administration, en cinq versements annuels égaux, à compter de l'année financière 2023; et

QUE le Conseil autorise l'échange de deux (2) tracteurs souffleurs de marque Vohl (véhicules numéros R-207 et R-214) à Vohl inc. pour 10 000 \$ (avant taxes) devant être alloué au poste budgétaire 154-110-000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22 0417

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE MÉLANGES BITUMINEUX POUR LA SAISON 2022 (2022-029)

ATTENDU QU'un appel d'offres a été publié le 10 mars 2022 dans le journal Constructo, sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO et le site Web de la Ville, pour la fourniture de mélanges bitumineux, de l'ouverture à la fermeture de la centrale d'enrobage (saison 2022) :

ATTENDU QUE la soumission suivante a été ouverte publiquement le 28 mars 2022 à 14h :

WHEREAS the tenders were verified by Geneviève Mongeau, Foreman - Planning and Control:

It is moved by Councillor Assimakopoulos seconded by Councillor Parent

THAT the offer of **Vohl inc.**, for a total bid amount of \$534,633.75 (taxes included), for the supply and delivery of three (3) new snowblower heads for wheel loaders, be accepted;

THAT this expenditure, less applicable tax rebates, be charged to the working fund, budget item 283-910-575;

THAT the reimbursement of the loans to the working fund be made from the operating fund, in five equal yearly instalments, beginning with the 2023 fiscal year; and

THAT Council authorize the exchange of two (2) Vohl tractor blowers (vehicles number R-207 and R-214) to Vohl inc. for \$10,000 (before taxes), to be allocated to budget item 154-110-000.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-500-1396

AWARDING OF A CONTRACT FOR THE SUPPLY OF BULK ASPHALT PRODUCTS FOR THE 2022 SEASON (2022-029)

WHEREAS a call for tenders for the supply of bulk asphalt products, from the opening to the closing of the plant (2022 season), was published in the Constructo journal, on the electronic tendering system SÉAO and the City's website, on March 10, 2022:

WHEREAS the following tender was publicly opened on March 28, 2022, at 2 p.m.:

Soumissionnaire	Coût total de la soumission (incluant les taxes)	Coût du transport effectué par la Ville (1 020 tm x km x 1 \$)	Coût total pour fins d'adjudication
Construction DJL Inc.	130 946,46 \$*	44 064 \$	175 010,46 \$

*Coût total de la soumission corrigé à la suite d'une erreur de calcul. /
*Total bid amount corrected following a calculation error

ATTENDU QUE la soumission reçue a été vérifiée par Geneviève Mongeau, contremaître -Planification et contrôle :

WHEREAS the tender received was verified by Geneviève Mongeau, Foreman - Planning and Control:

Il est proposé par le Conseiller Parent appuyé par le Conseiller Guttman

It is moved by Councillor Parent seconded by Councillor Guttman

QUE l'offre de **Construction DJL Inc.**, pour un coût total de soumission de 130 946,46 \$ (taxes incluses), pour la fourniture de mélanges bitumineux, de l'ouverture à la fermeture de la centrale d'enrobage (saison 2022), selon les quantités approximatives indiquées au Formulaire de soumission et les prix unitaires soumis, soit acceptée ; et

THAT the offer of **Construction DJL Inc.**, for a total bid amount of \$130,946.46 (taxes included), for the supply of bulk asphalt products, from the opening to the closing of the plant (2022 season) according to the approximate quantities mentioned in the Tender form and the unit prices submitted, be accepted; and

QUE cette dépense, moins les ristournes applicables, soit imputée au poste budgétaire 232-000-625, jusqu'à concurrence de 110 000 \$; et

THAT this expenditure, less applicable tax rebates, be charged to budget item 232-000-625, up to a maximum of \$110,000; and

QUE le Conseil approuve les virements de crédits nécessaires à toute dépense excédant 110 000 \$.

THAT Council approve the required credit transfers for any expenditure exceeding \$110,000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-500-1394

22 0418

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT DE DIVERS BRANCHEMENTS D'ÉGOUTS (2022-030)

AWARDING OF A CONTRACT FOR THE REPLACEMENT OF VARIOUS SEWER CONNECTIONS (2022-030)

ATTENDU QU'un appel d'offres a été publié le 24 février 2022 dans le journal Constructo, sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO et le site Web de la Ville pour le remplacement de divers branchements d'égouts ; et

WHEREAS a call for tenders for the replacement of various sewer connections was published in the Constructo journal, on the electronic tendering system SÉAO and the City's website, on February 24, 2022; and

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été ouvertes publiquement le 14 mars 2022 à 14 h :

WHEREAS the following tenders were publicly opened on March 14, 2022, at 2 p.m.:

Soumissionnaire	Coût total de la soumission (taxes incluses)
Transport JR Cyr et fils inc.	206 569,83 \$
Construction Camara/ 6742114 Canada inc.	215 463,61 \$
DDL excavation inc (9039-3273 Québec inc)	278 239,50 \$

ATTENDU QUE les soumissions ont été vérifiées par Geneviève Mongeau, contremaître - Planification et contrôle :

Il est proposé par le Conseiller Parent appuyé par le Conseiller Guttman

QUE l'offre de **Transport JR Cyr et fils inc.**, pour un coût total de soumission de 206 569,83 \$ (taxes incluses), pour le remplacement de divers branchements d'égouts, selon les quantités approximatives indiquées au Formulaire de soumission et les prix unitaires soumis, soit acceptée ; et

QUE cette dépense, moins les ristournes applicables, soit imputée au surplus libre, poste budgétaire 283-822-538.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22 0419

ADJUDICATION DE CONTRAT DE SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA PLANTATION D'ARBRES SUR LES TERRAINS PRIVÉS, INSTITUTIONNELS, COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS (ICI) DE LA VILLE

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la Ville de favoriser le verdissement des terrains privés, institutionnels, commerciaux et industriels (ICI) de son territoire ;

ATTENDU l'offre de service reçue du Groupe de recherche appliqué en macréologie (GRAME), organisme sans but lucratif, pour le service d'accompagnement pour la plantation d'arbres sur des terrains privés et ICI ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 573.3 paragraphe 2.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), les dispositions des articles 573 et 573.1 et celles d'un règlement pris en vertu de l'article 573.3.0.1 ou 573.3.0.2 ne s'appliquent pas à un contrat qui est conclu avec un organisme à but non lucratif et qui est un contrat pour la fourniture de services autres que ceux énumérés au paragraphe 2.3 de l'article 573.3 ou que ceux en matière de collecte, de transport, de transbordement, de recyclage ou de récupération des matières résiduelles ; et

ATTENDU QU'en vertu de l'article 54 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ

WHEREAS the tenders were verified by Geneviève Mongeau, Foreman - Planning and Control:

It is moved by Councillor Parent seconded by Councillor Guttman

THAT the offer of **Transport JR Cyr et fils inc.**, for a total bid amount of \$206,569.83 (taxes included), for the replacement of various sewer connections, according to the approximate quantities mentioned in the Tender form and the unit prices submitted, be accepted; and

THAT this expenditure, less applicable tax rebates, be charged to the accumulated surplus, budget item 283-822-538.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-500-1393

AWARDING OF A CONTRACT FOR TREE PLANTING SUPPORT SERVICES ON THE PRIVATE, INSTITUTIONAL, COMMERCIAL AND INDUSTRIAL (ICI) LANDS LOCATED IN THE CITY

WHEREAS it is in the City's interest to favor the greening on private, institutional, commercial and industrial (ICI) lands on its territory;

WHEREAS the proposal received from Groupe de recherche appliqué en macréologie (GRAME), a non-profit organization, for tree planting support services on private and ICI lands;

WHEREAS according to Section 573.3 subparagraph 2.1 of the *Cities and Towns Act*, (CQLR c. C-19) Sections 573 and 573.1 and any regulation made under section 573.3.0.1 or 573.3.0.2 does not apply to a contract that is entered into with a non-profit organization and that is a contract for the supply of services other than those listed in subparagraph 2.3 of Section 573.3 and other than services involving the collection, transport, transfer, recycling or recovery of residual materials; and

WHEREAS according to Section 54 of the *Municipal Powers Act* (CQLR c. C-47.1), a

c. 47.1), toute municipalité locale peut, avec le consentement du propriétaire, procéder à la plantation de végétaux sur l'immeuble de ce dernier :

Il est
proposé par le Conseiller Guttman
appuyé par la Conseillère Toledano

QUE l'offre de **Groupe de recherche appliqué en macréologie (GRAME)**, pour un coût total n'excédant pas 231 875 \$ (taxes incluses), pour des services d'accompagnement pour la plantation d'arbres sur des terrains privés, institutionnels, commerciaux et industriels (ICI) du territoire de la Ville, incluant le démarchage auprès des propriétaires et la fourniture d'environ 1000 arbres à planter sur les terrains privés en 2022, soit acceptée ;

QUE le chef de division - Parcs et Espaces verts soit par la présente autorisé à signer au nom de la Ville de Dollard-des-Ormeaux, avec GRAME, organisme de bienfaisance enregistré, une entente de services afin de soutenir les initiatives de verdissement de la Ville ; et

QUE cette dépense, moins les ristournes applicables, soit imputée au surplus libre, poste budgétaire 283-822-534.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22 0420

ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA PLANTATION D'ARBRES SUR L'EMPRISE PUBLIQUE DE LA VILLE

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la Ville de favoriser le verdissement des terrains situés dans l'emprise publique de la Ville sur son territoire ;

ATTENDU l'offre de service reçue du Groupe de recherche appliqué en macréologie (GRAME), organisme sans but lucratif, pour le service d'accompagnement pour la plantation d'arbres sur les terrains des citoyens dans l'emprise publique de la Ville ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 573.3 paragraphe 2.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), les dispositions des

local municipality may plant vegetation on an immovable, with the consent of the owner:

It is
moved by Councillor Guttman
seconded by Councillor Toledano

THAT the offer of **Groupe de recherche appliqué en macréologie (GRAME)**, for a total amount of \$231,875 (taxes included), for tree planting support services on private, institutional, commercial and industrial (ICI) lands located in the City, including canvassing the owners and the supply of approximately 1,000 trees to be planted on private properties in 2022, be accepted;

THAT the Division Head - Parks and Green Spaces be hereby authorized to sign, on behalf of the City of Dollard-des-Ormeaux, with GRAME, a registered charity, a service agreement to support the City's greening initiatives; and

THAT this expenditure, less applicable tax rebates, be allocated to the accumulated surplus, budget item 283-822-534.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-500-1398

AWARDING OF A CONTRACT FOR TREE PLANTING SUPPORT SERVICES ON THE CITY'S PUBLIC RIGHT-OF-WAY

WHEREAS it is in the City's interest to favor the greening on the City's public right-of-way on its territory;

WHEREAS the proposal received from Groupe de recherche appliqué en macréologie (GRAME), a non-profit organization, for tree planting support services on citizen's property within the City's public right-of-way;

WHEREAS according to Section 573.3 subparagraph 2.1 of the *Cities and Towns Act*, (CQLR c. C-19) Sections 573 and 573.1

articles 573 et 573.1 et celles d'un règlement pris en vertu de l'article 573.3.0.1 ou 573.3.0.2 ne s'appliquent pas à un contrat qui est conclu avec un organisme à but non lucratif et qui est un contrat pour la fourniture de services autres que ceux énumérés au paragraphe 2.3 de l'article 573.3 ou que ceux en matière de collecte, de transport, de transbordement, de recyclage ou de récupération des matières résiduelles ; et

ATTENDU QU'en vertu de l'article 54 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ c. 47.1), toute municipalité locale peut, avec le consentement du propriétaire, procéder à la plantation de végétaux sur l'immeuble de ce dernier :

Il est
proposé par la Conseillère Toledano
appuyé par le Conseiller Vesely

QUE l'offre de **Groupe de recherche appliqué en macréologie (GRAME)**, pour un coût total n'excédant pas 211 250 \$ (taxes incluses), pour des services d'accompagnement à la plantation d'arbres sur les terrains des citoyens dans l'emprise publique de la Ville, incluant le démarchage auprès des propriétaires et la fourniture d'environ 450 arbres à planter sur l'emprise publique de la Ville en 2022, soit acceptée ;

QUE le chef de division - Parcs et Espaces verts soit par la présente autorisé à signer au nom de la Ville de Dollard-des-Ormeaux, avec GRAME, organisme de bienfaisance enregistré, une entente de services afin de soutenir les initiatives de verdissement de la Ville ; et

QUE cette dépense, moins les ristournes applicables, soit imputée au surplus libre, poste budgétaire 283-822-534.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22 0421

REJET DES SOUMISSIONS REÇUES POUR LE CONTRAT DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA GALERIE D'ART (2022-025)

ATTENDU QU'un appel d'offres a été publié le 3 février 2022 dans le journal Constructo, sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO et le site Web de la Ville pour le contrat de réaménagement de la galerie d'art ;

and any regulation made under section 573.3.0.1 or 573.3.0.2 does not apply to a contract that is entered into with a non-profit organization and that is a contract for the supply of services other than those listed in subparagraph 2.3 of Section 573.3 and other than services involving the collection, transport, transfer, recycling or recovery of residual materials; and

WHEREAS according to Section 54 of the *Municipal Powers Act* (CQLR c. C-47.1), a local municipality may plant vegetation on an immovable, with the consent of the owner:

It is
moved by Councillor Toledano
seconded by Councillor Vesely

THAT the offer of **Groupe de recherche appliqué en macréologie (GRAME)**, for a total amount of \$211,250 (taxes included), for tree planting support services on citizen's property within the City's public right-of-way, including canvassing the owners and the supply of approximately 450 trees to be planted on the City's public right-of-way in 2022, be accepted;

THAT the Division Head - Parks and Green Spaces be hereby authorized to sign, on behalf of the City of Dollard-des-Ormeaux, with GRAME, a registered charity, a service agreement to support the City's greening initiatives; and

THAT this expenditure, less applicable tax rebates, be allocated to the accumulated surplus, budget item 283-822-534.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-500-1399

REJECTION OF THE TENDERS RECEIVED FOR THE CONTRACT TO RENOVATE THE ART GALLERY (2022-025)

WHEREAS a call for tenders for the contract to renovate the art gallery was published in the Constructo journal, on the electronic tendering system SÉAO and the City's website, on February 3, 2022;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été ouvertes publiquement le 14 mars 2022 à 14 h :

WHEREAS the following tenders were publicly opened on March 14, 2022, at 2 p.m.:

SOUSSIONNAIRE	Coût total de la soumission (taxes incluses)
9367-8522 Québec inc./Le Groupe Provil	130 913,64 \$
Construction L. Morin	270 708,64 \$

ATTENDU QUE les soumissions ont été vérifiées par Ahmed El Bachir Mekideche, chef de section – Construction et mécanique du bâtiment :

WHEREAS the tenders were verified by Ahmed El Bachir Mekideche, Section Head – Construction and building services:

Il est proposé par le Conseiller Vesely appuyé par la Conseillère Assouline

It is moved by Councillor Vesely seconded by Councillor Assouline

QUE le Conseil rejette les soumissions reçues pour le contrat de réaménagement de la galerie d'art.

THAT the Council reject the tenders received for the contract to renovate the art gallery.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-400-1386

22 0422

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

APPROVAL OF THE LIST OF ACCOUNTS PAYABLE

ATTENDU que la liste des comptes à payer de la Ville pour la période du 1^{er} au 31 mars 2022 a été soumise aux membres du Conseil :

WHEREAS the list of accounts payable of the City for the period of March 1 to 31, 2022, was submitted to the members of Council:

Il est proposé par la Conseillère Assouline appuyé par le Conseiller Brownstein

It is moved by Councillor Assouline seconded by Councillor Brownstein

QUE la liste des comptes à payer de la Ville, qui s'élève à 2 917 547,79 \$ pour la période du 1^{er} au 31 mars 2022, soit approuvée telle que soumise.

THAT the list of accounts payable of the City, for a total of \$2,917,547.79 for the period of March 1 to 31, 2022, be approved as submitted.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-300-1343

22 0423

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

MOVEMENT OF STAFF

Il est proposé par le Conseiller Brownstein appuyé par la Conseillère Assimakopoulos

It is moved by Councillor Brownstein seconded by Councillor Assimakopoulos

QUE le Conseil ratifie les décisions mentionnées au rapport global couvrant la

THAT Council ratify the decisions mentioned in the general report covering the period

période du 9 mars au 12 avril 2022 sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés en vertu du règlement R-2005-004, soumis au Conseil par le directeur général ; et

QUE le Conseil approuve les recommandations du directeur général relativement aux mouvements de personnel, en date du 11 avril 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22 0424

**DEMANDE DE SUBVENTION AU
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES
COMMUNICATIONS**

ATTENDU QUE le Ministère de la Culture et des Communications offre des subventions dans le cadre du programme « Aide aux projets – volet Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques et autonomes » ; et

ATTENDU QUE la bibliothèque publique de la Ville répond aux critères d'évaluation pour la demande de subvention :

Il est
proposé par la Conseillère Assimakopoulos
appuyé par le Conseiller Parent

QUE le Conseil autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au Ministère de la Culture et des Communications pour l'achat de documents imprimés et audiovisuels ainsi que des livres numériques dans le cadre du programme « Aide aux projets – volet Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques et autonomes », pour l'année financière 2022 ; et

QUE la chef de division - Bibliothèque et culture ou en son absence le directeur du service des Sports, loisirs et culture soit autorisée à signer, au nom de la Ville, la convention de subvention à intervenir avec le Ministère de la Culture et des Communications, ainsi que tout autre document requis à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

from March 9 to April 12, 2022, on the exercise of powers delegated to officers and employees under by-law R-2005-004, submitted to Council by the City Manager; and

THAT Council approve the City Manager's recommendations pertaining to movement of staff, dated April 11, 2022.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-200-1388

**GRANT REQUEST TO MINISTÈRE DE LA
CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

WHEREAS Ministère de la Culture et des Communications offers grants within the "Aide aux projets – volet Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques et autonomes" programme; and

WHEREAS the City's public library meets all criteria for the grant request:

It is
moved by Councillor Assimakopoulos
seconded by Councillor Parent

THAT Council authorize the filing of a financial assistance request to the Ministère de la Culture et des Communications for the purchase of printed and audiovisual documents as well as digital books, within the "Aide aux projets – volet Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques et autonomes" programme, for the 2022 fiscal year; and

THAT the Division Head - Library and Culture or in her absence the Director of the Sports, Recreation and Culture Department be authorized to sign, on behalf of the City, the grant agreement with Ministère de la Culture et des Communications, as well as any other document required to this effect.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-300-1375

22 0425

AUTORISATION DE DÉPENSES DE COLLOQUE – ASSOCIATION DES COMMUNICATEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ACMQ)

ATTENDU QUE l'Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ) tiendra son colloque annuel du 31 mai au 3 juin 2022 à Trois-Rivières :

Il est
proposé par le Conseiller Parent
appuyé par le Conseiller Guttman

QUE la chef de section – Communications soit autorisée à assister au colloque annuel de l'Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ) qui se tiendra du 31 mai au 3 juin 2022 à Trois-Rivières ;

QUE le remboursement des frais encourus n'excède pas 1381 \$, incluant les taxes ; et

QUE cette dépense, moins les ristournes applicables, soit imputée au poste budgétaire 213-134-311.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22 0426

AUTORISATION DE DÉPENSES DE CONGRÈS – ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC (AAQ)

ATTENDU QUE l'Association des archivistes du Québec (AAQ) tiendra son congrès annuel du 25 au 27 mai 2022 à Saint-Hyacinthe :

Il est
proposé par le Conseiller Guttman
appuyé par la Conseillère Toledano

QUE l'agente de gestion documentaire et archives soit autorisée à assister au congrès annuel de l'Association des archivistes du Québec (AAQ) qui se tiendra du 25 au 27 mai 2022 à Saint-Hyacinthe ;

QUE le remboursement des frais encourus n'excède pas 1250 \$, incluant les taxes ; et

AUTHORIZATION OF CONFERENCE EXPENSES – ASSOCIATION DES COMMUNICATEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ACMQ)

WHEREAS Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ) will be holding its annual conference in Trois-Rivières from May 31 to June 3, 2022:

It is
moved by Councillor Parent
seconded by Councillor Guttman

THAT the Section Head - Communications be authorized to attend the Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ) annual Conference to be held Trois-Rivières from May 31 to June 3, 2022;

THAT the reimbursement of expenses incurred shall not exceed \$1,381, including taxes; and

THAT this expenditure, less applicable tax rebates, be charged to budget item 213-134-311.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-100-1377

AUTHORIZATION OF CONFERENCE EXPENSES – ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC (AAQ)

WHEREAS Association des archivistes du Québec (AAQ) will be holding its annual conference in Saint-Hyacinthe from May 25 to 27, 2022:

It is
moved by Councillor Guttman
seconded by Councillor Toledano

THAT the Document management and archives officer be authorized to attend the Association des archivistes du Québec (AAQ) annual Conference to be held in Saint-Hyacinthe from May 25 to 27, 2022;

THAT the reimbursement of expenses incurred shall not exceed \$1250, including taxes; and

QUE cette dépense, moins les ristournes applicables, soit imputée au poste budgétaire 214-000-311.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

THAT this expenditure, less applicable tax rebates, be charged to budget item 214-000-311.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-200-1410

22 0427

AUTORISATION DE DÉPENSES POUR LE SALON DES TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES DU QUÉBEC (TEQ)

ATTENDU QUE Réseau Environnement tiendra son Salon des technologies environnementales du Québec les 17 et 18 mai 2022 à Québec :

Il est proposé par le Conseiller Guttman appuyé par la Conseillère Toledano

QUE le chef de section – Infrastructure et projets spéciaux soit autorisé à assister au Salon des technologies environnementales du Québec (TEQ) qui se tiendra les 17 et 18 mai 2022 à Québec ;

QUE le remboursement des frais encourus n'excède pas 475 \$, incluant les taxes ; et

QUE cette dépense, moins les ristournes applicables, soit imputée au poste budgétaire 262-000-311.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AUTHORIZATION OF EXPENSES FOR THE SALON DES TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES DU QUÉBEC (TEQ)

WHEREAS Réseau Environnement will be holding its Salon des technologies environnementales du Québec in Québec City, on May 17 and 18, 2022:

It is moved by Councillor Guttman seconded by Councillor Toledano

THAT the Division Head – Infrastructure and Special Projects be authorized to attend the Salon des technologies environnementales du Québec (TEQ) to be held in Québec City, on May 17 and 18, 2022;

THAT the reimbursement of expenses incurred shall not exceed \$475, including taxes; and

THAT this expenditure, less applicable tax rebates, be charged to budget item 262-000-311.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-400-1385

22 0428

DEMANDE DE TRANSFERT LA CONTRIBUTION GOUVERNEMENTALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ 2019-2023)

ATTENDU QUE la Ville de Dollard-des-Ormeaux a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ; et

REQUEST FOR THE TRANSFER OF THE GOVERNMENT CONTRIBUTION UNDER PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ 2019-2023)

WHEREAS the City of Dollard-des-Ormeaux took note of the *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023; and*

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation :

Il est
proposé par la Conseillère Toledano
appuyé par le Conseiller Vesely

QUE la Ville s'engage à respecter les modalités du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 qui s'appliquent à elle ;

QUE la Ville s'engage à être la seule responsable et à dégager les gouvernements du Canada et du Québec et leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne ou le décès de celle-ci ou des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 ;

QUE la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

QUE la Ville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

QUE la Ville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

QUE la Ville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts

WHEREAS the City must comply with the terms and conditions of this guide to receive the government contribution confirmed in a letter from the Minister of Municipal Affairs and Housing:

It is
moved by Councillor Toledano
seconded by Councillor Vesely

THAT the City agree to abide by the terms and conditions of the *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023*;

THAT the City agree to be solely responsible and to release the governments of Canada and Québec, their ministers, senior officials, employees and agents of any responsibility with regards to claims, requirements, losses, damage and related costs as a result of injury suffered by a person or her/his death, or damages to goods or the loss of these goods caused by a deliberate or negligent act arising directly or indirectly from the investments stemming from the financial aid obtained under the TECQ 2019-2023 program;

THAT the City approve the content and authorize the submitting of the attached works program No. 2 to the Ministry of Municipal Affairs and Housing and all the other documents requested by the Ministry in order to receive the government contribution confirmed in a letter from the Minister of Municipal Affairs and Housing;

THAT the City agree to reach the required minimum capital expenditure threshold for all five years of the program;

THAT the City agree to inform the Ministry of Municipal Affairs and Housing of any modification to be made to the works program approved by the present resolution;

THAT the City attest by the present resolution that the works program No. 2 attached to the present includes true realized costs and reflects the estimated

des travaux admissibles jusqu'au 31 décembre 2023; et

costs of eligible works until December 31, 2023; and

QUE le directeur général ou la directrice du Service de l'aménagement urbain et de l'ingénierie soit par la présente autorisé à signer au nom de la Ville, les documents de ladite demande de transfert de contribution gouvernementale.

THAT the City Manager or the Director of Urban Planning and Engineering Department be hereby authorized to sign on behalf of the City, the documents for the said request for the transfer of the government contribution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-400-1400

22 0429

RENOUVELLEMENT DE CONTRATS D'ASSURANCES DE DOMMAGES POUR L'ANNÉE 2022

RENEWAL OF GENERAL LIABILITY INSURANCE CONTRACTS FOR THE YEAR 2022

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ) agit à titre de mandataire du Regroupement des municipalités de l'Île de Montréal et, qu'à ce titre, elle assume notamment les responsabilités de conseiller et de gestionnaire du fonds de garantie ;

WHEREAS Union des Municipalités du Québec (UMQ) acts as an agent of Regroupement des municipalités de l'Île de Montréal and, as such, is responsible for advising and managing the group guarantee fund;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 573.1.2. de la *Loi sur les cités et villes*, un contrat d'assurance adjudgé par soumissions pour une période inférieure à cinq ans peut, à son échéance, être reconduit sans demande de soumissions pour une ou plusieurs périodes qui ajoutées à celle prévue lors de l'adjudication n'excèdent pas cinq ans ; et

WHEREAS according to Section 573.1.2. of the *Cities and Towns Act*, an insurance contract awarded by tender for a period of less than five years may, upon termination, be renewed without calling for tenders for one or several terms which, added to the initial term, must in no case exceed five years; and

Il est proposé par le Conseiller Vesely appuyé par la Conseillère Assouline

It is moved by Councillor Vesely seconded by Councillor Assouline

QUE l'offre de **BFL Canada**, pour un coût total de 107 088,58 \$ (taxes incluses), pour la fourniture d'assurance de dommages aux biens, bris des équipements et délits pour l'année 2022 soit acceptée ;

THAT the offer of **BFL Canada**, for a total amount of \$ 107,088.58 (taxes included) for the supply of property insurance, boiler and machinery insurance and crime insurance for the year 2022, be accepted;

QUE l'offre de **La Capitale Assurances générales**, pour un coût total de 35 731,29 \$ (taxes incluses) pour l'assurance automobile pour l'année 2022 soit acceptée ;

THAT the offer of **La Capitale General insurance**, for a total amount of \$35,731.29 (taxes included) for automobile insurance, for the year 2022 be accepted;

Assurance	Assureur	Courtier
Biens et bris des machines	Affiliated FM	BFL Canada
Délits	Travelers	BFL Canada
Assurance automobile	La Capitale Assurances générales	s/o

QUE le trésorier soit autorisé à verser au mandataire des assurances stipulés précédemment les primes suivantes :

THAT the Treasurer be authorized to pay the following insurance premiums to the agent of the previously stipulated insurers:

107 088,58 \$ (taxes incluses) à BFL Canada pour la fourniture d'assurance de dommages aux biens, bris des équipements et délits pour l'année 2022 ;

\$107,088.58 (taxes included) to BFL Canada, for the supply of property insurance, boiler and machinery insurance and crime insurance for the year 2022;

35 731,29 \$ (taxes incluses) à La Capitale Assurances générales, pour l'assurance automobile pour l'année 2022 ;

\$35,731.29 (taxes included) for automobile insurance to La Capitale General insurance, for the year 2022;

QUE le maire et la greffière soient autorisés à signer, au nom de la Ville, tous les documents donnant effet à la présente résolution ; et

THAT the Mayor and the City Clerk be authorized to sign, on behalf of the City, all documents giving effect to the present resolution; and

QUE cette dépense, moins les ristournes applicables, soit imputée au poste budgétaire 213-131-427.

THAT this expenditure, less applicable tax rebates, be charged to budget item 213-131-427.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-200-1329

22 0430

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT R-2022-167 SUR LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE SUBVENTION RELATIF À L'INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE RÉSIDENIELLE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE

NOTICE OF MOTION AND TABLING OF DRAFT BY-LAW R-2022-167 CONCERNING THE ESTABLISHMENT OF A SUBSIDY PROGRAM FOR THE INSTALLATION OF A RESIDENTIAL ELECTRIC VEHICLE CHARGING STATION ON THE CITY TERRITORY

La Conseillère Assouline :

Councillor Assouline:

Donne avis de motion à l'effet de proposer, à une séance ultérieure du Conseil, un règlement sur la mise en place d'un programme de subvention relatif à l'installation d'une borne de recharge à usage résidentiel sur le territoire de la Ville (projet R-2022-167) ; et

Gives notice of motion that a by-law concerning the establishment of a subsidy program for the installation of a residential charging station on the City territory (draft R-2022-167) shall be introduced at a subsequent meeting of the Council; and

Dépose ledit projet de règlement.

Tables the said draft by-law.

Des copies du projet de règlement seront disponibles au bureau de la greffière et sur le site Web de la Ville.

Copies of said draft by-law will be available at the City Clerk's office and on the City's website.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-100-1380

22 0431

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT R-2022-160-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT R-2021-160 SUR LES TARIFS POUR L'ANNÉE 2022 AUX FINS D'INTÉGRER DE NOUVEAUX TARIFS POUR LES DEMANDES DE PERMIS

Le Conseiller Brownstein :

Donne avis de motion à l'effet de proposer, à une séance ultérieure du Conseil, un règlement modifiant le *Règlement R-2021-160 sur les tarifs pour l'année 2022* aux fins d'intégrer de nouveaux tarifs pour les demandes de permis (projet R-2022-160-1 ; et

Dépose ledit projet de règlement.

Des copies du projet de règlement seront disponibles au bureau de la greffière et sur le site Web de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22 0432

AVIS DE MOTION - MODIFICATION AU RÈGLEMENT R-2007-023 SUR L'ENTRETIEN ET LA PROTECTION DES ARBRES AUX FINS DE SUPPRIMER LE DÉPÔT DE 500\$ ET DE MODIFIER LES PÉNALITÉS POUR L'ABATTAGE D'ARBRE SUR LE DOMAINE PRIVÉ (PROJET R-2022-023-14)

La Conseillère Assimakopoulos :

donne avis de motion à l'effet de proposer, à une séance ultérieure du Conseil, un règlement modifiant de nouveau le règlement R-2007-023 aux fins de supprimer le dépôt de 500 \$ et de modifier les pénalités pour l'abattage d'arbre sur le domaine privé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOTICE OF MOTION AND TABLING OF DRAFT BY-LAW R-2022-160-1 TO AMEND BY-LAW R-2021-160 CONCERNING RATES FOR THE YEAR 2022 IN ORDER TO INTEGRATE NEW RATES FOR PERMIT APPLICATIONS

Councillor Brownstein:

Gives notice of motion that a by-law to amend *By-law R-2021-160 concerning rates for the year 2022* in order to integrate new rates for permit applications (draft R-2022-160-1) shall be introduced at a subsequent meeting of the Council; and

Tables the said draft by-law.

Copies of said draft by-law will be available at the City Clerk's office and on the City's website.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-400-1404

NOTICE OF MOTION - AMENDMENT TO BY-LAW R-2007-023 IN ORDER TO REMOVE THE \$500 DEPOSIT AND TO AMEND THE PENALTIES FOR FELLING A TREE LOCATED ON PRIVATE PROPERTY (DRAFT R-2022-023-14)

Councillor Assimakopoulos:

gives notice of motion that a by-law to further amend by-law R-2007-023 in order to remove the \$500 deposit and to amend the penalties for felling a tree located on private property shall be introduced at a subsequent meeting of the Council.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-500-1403

22 0433

**ADOPTION DU PROJET DU RÈGLEMENT
R-2022-023-14 MODIFIANT DE NOUVEAU
LE RÈGLEMENT R-2007-023 SUR
L'ENTRETIEN ET LA PROTECTION DES
ARBRES AUX FINS DE SUPPRIMER LE
DÉPÔT DE 500 \$ ET DE MODIFIER LES
PÉNALITÉS POUR L'ABATTAGE
D'ARBRE SUR LE DOMAINE PRIVÉ**

ATTENDU QUE selon les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1), le Conseil doit d'abord adopter, par résolution, un projet de règlement qui sera soumis à la consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption :

Il est
proposé par le Conseiller Parent
appuyé par le Conseiller Guttman

QUE le projet de règlement R-2022-023-14 intitulé « RÈGLEMENT MODIFIANT DE NOUVEAU LE RÈGLEMENT R-2007-023 SUR L'ENTRETIEN ET LA PROTECTION DES ARBRES AUX FINS DE SUPPRIMER LE DÉPÔT DE 500 \$ ET DE MODIFIER LES PÉNALITÉS POUR L'ABATTAGE D'ARBRE SUR LE DOMAINE PRIVÉ » soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22 0434

**APPROBATION DES
RECOMMANDATIONS DU COMITÉ
CONSULTATIF D'URBANISME**

Il est
proposé par le Conseiller Guttman
appuyé par la Conseillère Toledano

QUE les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, telles que consignées au procès-verbal de sa réunion tenue le 28 mars 2022, soient approuvées.

La Conseillère Assimakopoulos vote contre la recommandation 6.1.

Les Conseillères Toledano et Assouline, et les Conseillers Parent, Guttman, Vesely et Brownstein votent en faveur.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**ADOPTION OF DRAFT OF BY-LAW
R-2022-023-14 TO FURTHER AMEND BY-
LAW R-2007-023 CONCERNING
MAINTENANCE AND PROTECTION OF
TREES IN ORDER TO REMOVE THE \$500
DEPOSIT AND TO AMEND THE
PENALTIES FOR FELLING A TREE
LOCATED ON PRIVATE PROPERTY**

WHEREAS in conformity with the *Act Respecting Land Use Planning and Development* (CQLR, Chapter A-19.1), the Council must adopt, by resolution, a draft by-law which shall be submitted to public consultation regarding its object and the consequences of its adoption:

It is
moved by Councillor Parent
seconded by Councillor Guttman

THAT draft by-law R-2022-023-14 entitled "BY-LAW TO FURTHER AMEND R-2007-023 CONCERNING MAINTENANCE AND PROTECTION OF TREES IN ORDER TO REMOVE THE \$500 DEPOSIT AND TO AMEND THE PENALTIES FOR FELLING A TREE LOCATED ON PRIVATE PROPERTY" be adopted.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-500-1408

**APPROVAL OF THE
RECOMMENDATIONS OF THE
PLANNING ADVISORY COMMITTEE**

It is
moved by Councillor Guttman
seconded by Councillor Toledano

THAT the recommendations of the Planning Advisory Committee, as recorded in the minutes of its meeting held on March 28, 2022, be approved.

Councillor Assimakopoulos votes against recommendation 6.1.

Councillors Toledano, Assouline, Parent, Guttman, Vesely and Brownstein vote in favor.

CARRIED BY MAJORITY

SD2022-400-1373

22 0435

**APPROBATION DES
RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE
CIRCULATION**

Il est
proposé par le Conseiller Guttman
appuyé par la Conseillère Toledano

QUE les recommandations du comité de
circulation, telles que consignées au procès-
verbal de sa réunion tenue le 10 mars 2022
soient approuvées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**APPROVAL OF THE
RECOMMENDATIONS OF THE TRAFFIC
COMMITTEE**

It is
moved by Councillor Guttman
seconded by Councillor Toledano

THAT the recommendations of the Traffic
Committee, as recorded in the minutes of its
meeting held on March 10, 2022, be
approved.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-400-1376

22 0436

**PROCLAMATION DE JOURNÉES
SPÉCIALES**

ATTENDU QUE le Conseil désire exprimer
son soutien à certaines causes :

Il est
proposé par la Conseillère Toledano
appuyé par le Conseiller Vesely

QUE le Conseil proclame, sur le territoire de
la Ville :

- Avril, le Mois du patrimoine sikh ;
- Le 11 avril, la Journée mondiale de la
maladie de Parkinson ;
- Le 22 avril, le Jour de la Terre ;
- Mai, le Mois du patrimoine asiatique ;
- Mai, le Mois du patrimoine juif ; et
- Mai, le Mois de la sensibilisation à la
maladie cœliaque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCLAMATION OF SPECIAL DAYS

WHEREAS Council wishes to express its
support towards different causes:

It is
moved by Councillor Toledano
seconded by Councillor Vesely

THAT Council proclaim, on the City territory:

- April, Sikh heritage month;
- April 11, World Parkinson's Day
- April 22, World Earth Day;
- May, Asian Heritage Month;
- May, Jewish Heritage Month; and
- May, Celiac awareness month.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-100-1409

22 0437

**DÉPÔT DE DOCUMENTS - RAPPORTS
D'AUDITS DE LA COMMISSION
MUNICIPALE DU QUÉBEC**

Suite à l'audit de conformité réalisé par la
Commission municipale du Québec dans
l'ensemble des municipalités locales de
moins 100 000 habitants, la greffière dépose
le document suivant :

**TABLING OF DOCUMENTS -
COMMISSION MUNICIPALE DU
QUÉBEC'S AUDIT REPORTS**

Pursuant to the compliance audit performed
by Commission municipale du Québec
among all municipalities of under 100 000
inhabitants, the City Clerk tables the
following document:

- Rapport d'audit de la Commission municipale du Québec sur la transmission des rapports financiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Commission municipale du Québec's audit report on the transmission of financial reports.

CARRIED UNANIMOUSLY

SD2022-200-1387

Toutes les affaires soumises au Conseil étant expédiées, la séance est levée à 20 h 16

All the business requiring the attention of Council having been dispatched, the meeting is adjourned at 8:16 p.m.

(S) ALEX BOTTAUSCI

MAIRE / MAYOR

(S) SOPHIE VALOIS

GREFFIÈRE / CITY CLERK